

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District du Centre-Est

33, rue King Ouest, 4^e étage
Oshawa ON L1H 1A1
Téléphone : 844 231-5702

Rapport public

Date d'émission du rapport : 28 mars 2025

Numéro d'inspection : 2025-1629-0001

Type d'inspection :

Incident critique
Suivi
Suivi d'un ordre du directeur

Titulaire de permis : Glen Hill Terrace Christian Homes Inc.

Foyer de soins de longue durée et ville : Glen Hill Terrace, Whitby

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : du 24 au 28 mars 2025.

L'inspection concernait :

Demande n° 00135090 – premier suivi de l'ordre de conformité (OC) n° 001 de l'inspection 2024-1629-0005, paragraphe 24 (1) de la *LRSLD* (2021), Obligation de protéger. Date d'échéance de mise en conformité : le 21 mars 2025.

Demande n° 00135091 – premier suivi de l'OC n° 002 de l'inspection 2024-1629-0005, article 26 du Règl. de l'Ont. 246/22, Observations des instructions du fabricant. Date d'échéance de mise en conformité : le 21 mars 2025.

Demande n° 00135092 – premier suivi de l'OC n° 003 de l'inspection 2024-1629-0005, article 40 du Règl. de l'Ont. 246/22, Techniques de transfert et de changement de position. Date d'échéance de mise en conformité : le 21 mars 2025.

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District du Centre-Est

33, rue King Ouest, 4^e étage
Oshawa ON L1H 1A1
Téléphone : 844 231-5702

Demande n° 00139996 – suivi d'un ordre du directeur (suivi d'un examen du directeur) n° 1 – paragraphe 6 (7) de la *LRSLD* (2021), Programme de soins. Date d'échéance de mise en conformité : le 21 mars 2025.

Demande n° 00140502 [Incident critique (IC) n° 3053-000003-25], liée à une chute.

L'inspection a permis de fermer les demandes suivantes :

Demande n° 00137056 [IC n° 3053-000001-25] et demande n° 00134407 [IC n° 3053-000035-24], liées à une chute.

Ordres de conformité délivrés antérieurement :

L'inspection a établi la conformité aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :

Ordre n° 001 de l'inspection n° 2024-1629-0005 en vertu du paragraphe 24 (1) de la *LRSLD* (2021)

Ordre n° 002 de l'inspection n° 2024-1629-0005 en vertu de l'article 26 du Règl. de l'Ont. 246/22

Ordre n° 003 de l'inspection n° 2024-1629-0005 en vertu de l'article 40 du Règl. de l'Ont. 246/22

Ordre du directeur n° 001 en vertu du paragraphe 6 (7) de la *LRSLD* (2021)

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Services de soins et de soutien aux personnes résidentes
Prévention et contrôle des infections
Foyer sûr et sécuritaire
Prévention des mauvais traitements et de la négligence
Prévention et gestion des chutes

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District du Centre-Est

33, rue King Ouest, 4^e étage
Oshawa ON L1H 1A1
Téléphone : 844 231-5702

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspectrice ou l'inspecteur ou les inspectrices ou inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun problème de conformité n'a été constaté.